

Nancy, le lundi 26 septembre 2022

Communiqué de presse de Chaynesse KHIROUNI, Présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

CRISE ÉNERGÉTIQUE | L'augmentation du prix de l'électricité pour le Département de Meurthe-et-Moselle équivaut déjà au coût de la construction d'un collège neuf !

Face à l'explosion des prix de l'énergie, Chaynesse Khirouni, présidente du Département de Meurthe-et-Moselle, appelle le Gouvernement à mettre en place de toute urgence un bouclier tarifaire.

« La flambée des prix de l'énergie touche de plein fouet les collectivités qui se retrouvent aujourd'hui face à un mur de dépenses sans précédent.

À l'heure du renouvellement de son contrat de fourniture d'électricité pour 2023, le Département de Meurthe-et-Moselle doit faire face à des coûts en augmentation de 330%, soit plus de 12 millions d'euros de charges supplémentaires. C'est l'équivalent du coût de la construction d'un collège neuf ! Et je crains que le renouvellement à venir du contrat de fourniture de gaz ne conduise à une hausse encore plus vertigineuse.

Plan de sobriété

Engagé dans une politique de transition écologique volontariste, le Département de Meurthe-et-Moselle n'a pas attendu la crise énergétique actuelle pour agir. Ce sont ainsi plus de 20 millions d'euros qui sont consacrés chaque année à la construction et la rénovation des collèges ; des investissements qui permettent de réduire nos dépenses énergétiques à l'image du collège Niki-de-Saint-Phalle ouvert récemment, premier collège à énergie positive de la région Grand Est.

Nous renforcerons cet engagement en déployant un plan départemental de sobriété énergétique. Mais pas à n'importe quel prix ! En tant que responsable politique, je ne me résoudrai pas à faire des économies sur les conditions de vie de nos aînés en maisons de retraite ou des enfants qui nous ont été confiés et que nous accueillons à la pouponnière.

Ce plan est nécessaire et nous travaillons à identifier toutes les économies possibles. Mais comment pourrait-il suffire face à une multiplication par plus de quatre du prix de l'électricité ?

Appel au Gouvernement

C'est pourquoi j'appelle le Gouvernement à déployer un bouclier tarifaire en matière énergétique de toute urgence. Parce que protéger le service public local, c'est protéger nos concitoyennes et concitoyens, et tout particulièrement les plus fragiles. C'est préserver les mesures protectrices prises par notre assemblée pour les familles : le gel de la tarification de la restauration scolaire malgré l'inflation, la gratuité des transports scolaires, le renforcement des aides contre la précarité énergétique qui touche tant de foyers.

C'est aussi préserver notre capacité à poursuivre notre transition écologique qui, paradoxalement, risque d'être enrayée.

Il en va également de la survie -je pèse mes mots- de nos associations ou encore de nos entreprises qui risquent de ne pas se relever des conséquences de cette crise énergétique.

J'interpellerai dans les tous prochains jours la Première Ministre Élisabeth Borne à ce propos et solliciterai le soutien de l'ensemble des parlementaires meurthe-et-mosellans.

« Folie dérégulatrice »

Car il y a urgence à enrayer la folie dérégulatrice comme l'a déjà démontré la crise sanitaire ! En effet, cette explosion de nos charges d'électricité s'inscrit dans le cadre d'un contrat avec EDF...dont l'État est l'actionnaire majoritaire et qui, a fortiori, est en passe d'être renationalisé. Comment comprendre que ses tarifs soient fixés sur une place boursière spéculative et non pas en fonction de la réalité des coûts de production ? Comment comprendre que le Gouvernement se refuse encore aujourd'hui à taxer les superprofits d'une entreprise comme TotalEnergies ?

Je dénonce l'idéologie gouvernementale consistant à se refuser à la régulation, quoi qu'il en coûte pour nos concitoyennes et concitoyens ! »